96 000 € pour sécuriser l’ « aire de grand passage » à Metz en 2014

30/04/2014 à 10h00

Les villes de la communauté d’agglomération ne se bousculent pas pour accueillir l’aire des gens du voyage. Une construction définitive de ce type d’installation est pourtant une obligation légale, obligeant Metz Métropole à installer provisoirement une aire d’accueil.

Une installation provisoire qui pourrait coûter jusqu’à 75 000 euros qui ne plaît pas au Front National qui a désormais une représentation à la communauté d’agglomération. Le FN messin estime que cette une enveloppe de 96 000 € de «mission de médiation et de sécurité» (ndlr, budget pour sécuriser l’aire de passage dont une société privée aura la charge) est «trop élevée». «Aujourd’hui, sous la pression préfectorale, Metz doit créer une aire d’accueil (à Magny) et pour l’implantation définitive de l’aire de grand passage, les maires pressentis (Jury, Ars-Laquenexy) renâclent à ouvrir le ban de leur commune. **Nous leur rappelons que cette obligation légale a été instituée en 2000 par le PS, et que l’UMP au pouvoir ne l’a pas abrogée» lance Françoise Grolet,** dans un communiqué.

> *Les recettes de l’aire des gens du voyage sont attendues de pied ferme par Metz Métropole qui compte bien rentabiliser son investissement. Ainsi, les factures d’électricité et d’eau pourraient rapporter entre 50 et 60 000 euros. Un droit de parking s’élève à 10 euros hebdomadaires par caravane.*

D’ici à son ouverture ce dimanche, des travaux d’installation sont toujours en cours. Barrières de sécurité, eau, électricité, traitement des déchets… **tout doit être prêt sur le terrain pour un accueil optimal des centaines de caravanes**

attendues ces prochains mois. Pour le gardiennage, si le marché passé entre la société privée de sécurité et Metz Métropole s'élève à 96 000 euros, la première tranche du contrat prévoit 18 000 euros de prestation puis 30 000 euros pour des interventions «non prévues» et «urgentes».
Loractu.fr
Communiqué du Front National de Metz